

**MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC**

États Financiers

Le 31 décembre 2018

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
État des Résultats et de l'Évolution des Actifs Nets	6
État des Flux de Trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION / ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION / ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs - Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion - À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION / ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui explique que l'association a des actifs nets déficitaires. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. La direction a conclu un accord avec Revenu Québec pour régler une balance de taxes de vente à payer ayant trait aux exercices antérieurs (note 7) et elle estime que l'association va générer suffisamment d'excédents des produits sur les charges dans les trois (3) prochains exercices pour rembourser les taxes de vente cotisées et combler les actifs nets déficitaires.



Par R. Amstutz, CPA auditeur, CA
Le 16 mai 2019
Montréal, Québec

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
BILAN
au 31 décembre 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	44 371 \$	- \$
Débiteurs	6 746	3 882
Frais payés d'avance	<u>1 415</u>	<u>-</u>
	<u>52 532 \$</u>	<u>3 882 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Endettement bancaire	- \$	34 984 \$
Créditeurs et charges à payer (note 4)	57 311	52 423
Apports reportés	26 922	29 723
Tranche de la dette à long-terme échéant à moins d'un an (note 5)	<u>4 971</u>	<u>4 502</u>
	89 204	121 632
DETTE À LONG-TERME (note 5)	<u>8 443</u>	<u>13 414</u>
	<u>97 647</u>	<u>135 046</u>
ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES)		
ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES)		
Non affectés	<u>(45 115)</u>	<u>(131 164)</u>
	<u>(45 115)</u>	<u>(131 164)</u>
	<u>52 532 \$</u>	<u>3 882 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....administrateur

.....administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal	66 800 \$	68 831 \$
Gouvernement du Canada	21 607	38 027
Gouvernement du Québec	79 957	74 437
Autres	57 613	41 838
Emploi Québec	-	6 145
Avenir d'enfants	-	2 191
Activités annuelles	328 135	247 487
Camps de jour d'été	82 013	79 534
Location de salles	52 655	70 004
Autres	<u>554</u>	<u>5 097</u>
	<u>689 334</u>	<u>633 591</u>
 CHARGES		
Salaires, commissions et charges sociales	402 434	438 239
Contractuels	115 610	136 577
Activités et frais	37 047	32 554
Frais de service d'enregistrement	16 424	12 561
Frais de bureau	8 073	7 298
Autres	6 496	10 163
Honoraires professionnels	5 731	5 069
Publicité et promotion	3 086	15 816
Télécommunications	2 543	2 681
Frais de cartes de crédit	2 378	7 091
Intérêts et frais bancaires	1 240	2 511
Assurance	1 031	1 094
Formation	708	2 394
Transport	484	246
Ville de Montréal	-	5 919
Chauffage et électricité	<u>-</u>	<u>2 126</u>
	<u>603 285</u>	<u>682 339</u>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT L'ÉLÉMENT SUIVANT	 86 049	 (48 748)
 AUTRE CHARGES		
Augmentation des taxes de vente à payer selon l'entente avec Revenu Québec (note 7)	 <u>-</u>	 <u>(30 283)</u>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 86 049	 (79 031)
 ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES) AU DÉBUT	 <u>(131 164)</u>	 <u>(52 133)</u>
 ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES) À LA FIN	 <u>(45 115) \$</u>	 <u>(131 164) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	86 049 \$	(79 031) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(2 864)	38 271
Frais payés d'avance	(1 415)	3 360
Créditeurs et charges à payer	4 888	6 381
Apports reportés	<u>(2 801)</u>	<u>9 964</u>
	<u>83 857</u>	<u>(21 055)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long-terme	<u>(4 502)</u>	<u>(19 084)</u>
	<u>(4 502)</u>	<u>(19 084)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	79 355	(40 139)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>(34 984)</u>	<u>5 155</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u><u>44 371</u></u> \$	<u><u>(34 984)</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de ce qui suit:

Encaisse	44 371 \$	- \$
Endettement bancaire	<u>-</u>	<u>(34 984)</u>
	<u><u>44 371</u></u> \$	<u><u>(34 984)</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association (ARMP) a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec comme organisme à but non lucratif le 1 octobre 1992.

L'association a pour mission de multiplier les interactions sociales entre les gens qui vivent, travaillent ou étudient dans le quartier Milton-Parc. Par le sport, le loisir, l'éducation populaire et l'organisation d'évènements communautaires, l'ARMP vise à valoriser le dynamisme du quartier, à renforcer son identité et à le faire rayonner.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle sous-tend que l'association sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. Cependant, l'utilisation des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation de l'association risque d'être inappropriée parce qu'il existe un doute important quant au bien-fondé de cette hypothèse.

L'association a encouru une insuffisance des produits sur les charges pour les deux exercices terminés le 31 décembre 2016 et 2017 et a été cotisée pour des taxes de vente impayées (voir note 7), ce qui a eu comme résultat que ses passifs excèdent ses actifs de 45 115\$.

À la suite des demandes de redressement de l'arrondissement Plateau Mont-Royal pour améliorer significativement la gouvernance et la gestion de l'ARMP, un plan d'action et une série de mesures ont été mis en place par le directeur général et des membres du C.A. Les délais serrés pour les réaliser ont nécessité l'embauche de personnel supplémentaire et la réorganisation des tâches des membres de l'équipe de gestion. Afin de professionnaliser l'offre de service et d'améliorer l'expérience client, des dépenses en équipements et en matériel informatique ont aussi été nécessaires.

Afin de combler le déficit, l'ARMP a eu besoin de fonds supplémentaires afin d'assurer le paiement des salaires de ses employés et le paiement de ses dépenses courantes. L'ARMP a donc approché l'Association Communautaire d'Emprunt de Montréal afin d'obtenir un soutien financier supplémentaire (voir la note 5 concernant l'accord de prêt). D'autres mesures de redressement seront nécessaires en 2019 afin d'assurer la pérennité de l'organisme et de ses programmes.

Les états financiers n'ont pas subi les rajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité ne convenait pas, parce que l'équipe de direction est confiante, avec l'appui et la confiance de l'arrondissement, de pouvoir relever les défis qui l'attendent et de pouvoir continuer à offrir une variété de programmes et d'activités de sports et de loisir aux résidents et travailleurs du quartier Milton-Parc.

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2018

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.
Constatations des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'endettement bancaire, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long-terme.

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2 0 1 8	2 0 1 7
Frais courus	5 061 \$	4 300 \$
Salaires courus	3 945	6 213
Vacances à payer	8 804	7 119
Sommes à remettre à l'État	19 172	4 232
Taxes de vente des exercices antérieurs	20 329	30 559
	57 311 \$	52 423 \$

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2018

5. DETTE À LONG-TERME	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 507,34\$ incluant les intérêts au taux de 10% échéant en Juin 2021 garanti par une hypothèque universelle en faveur du prêteur, à concurrence de la somme prêtée	13 414 \$	17 916 \$
Tranche échéant à moins d'un an	<u>4 971</u>	<u>4 502</u>
	<u>8 443 \$</u>	<u>13 414 \$</u>

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long-terme à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants: 2019 - 4 971\$, 2020 - 5 491\$ et 2021 - 2 952\$.

6. ENGAGEMENT

L'association a conclu un accord avec la ville de Montréal dans laquelle la ville prête certaines installations et matériels à l'association. Ces installations et matériels doivent être utilisés pour mener à bien les activités de l'association en conformité avec le plan d'action approuvé et la programmation.

Conformément à l'accord, la ville va verser à l'association une contribution de 94 800\$. L'entente est d'une durée d'un an (1) se terminant le 31 décembre 2019.

7. TAXES DE VENTE DES EXERCICES ANTÉRIEURS	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
--	----------------	----------------

Le 16 juin 2017, l'association a conclu un accord avec Revenu Québec pour régler une balance de taxes de vente à payer ayant trait aux exercices antérieurs. Le règlement est de 36 versements mensuels consécutifs de 930\$ et un dernier paiement de 799\$ à compter du mois de septembre 2017, pour un montant total de 34 279\$.

Le montant des taxes de vente ayant trait aux exercices antérieurs enregistré aux livres se détaille comme suit:

Solde au début de l'exercice	30 559 \$	34 660 \$
Paiements, ajustements et nouvelle cotisation durant l'exercice	<u>(10 230)</u>	<u>(4 101)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 329 \$</u>	<u>30 559 \$</u>

MILTON-PARK RECREATION ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2018

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer et sa dette à long-terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux débiteurs.